Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recrutement de ressortissants extra-européens pour l'agriculture Vaud et Fribourg veulent une position commune

Les agriculteurs et les maraîchers éprouvent de très importantes difficultés à recruter des travailleurs en Suisse et dans les pays de l'Union européenne.

Vu le refus du Conseil fédéral d'autoriser l'octroi de permis de courte durée à des ressortissants extra-européens - Polonais en particulier - les conseillers d'Etat responsables de l'agriculture des cantons de Vaud et Fribourg ont décidé de soumettre le problème à l'ensemble de leurs collègues suisses et de les inviter à prendre position sur ce thème.

Par cette action, Mme Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie (VD), et M. Pascal Corminboeuf, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture (FR), souhaitent :

- attirer l'attention de tous les gouvernements cantonaux sur ce problème ;

- faire savoir à la Confédération qu'une attitude trop intransigeante risque d'avoir pour seule conséquence une multiplication des travailleurs clandestins, avec tous les effets pervers qui y sont liés soit : absence de protection juridique du travailleur, mise en place de filières organisant les migrations clandestines, employeurs se trouvant dans une situation illicite ;

- attirer l'attention des milieux agricoles sur l'importance d'offrir des conditions salariales et de travail équitables et ce, malgré les difficultés économiques de la branche.

Par cette initiative, les deux conseillers d'Etat espèrent créer les conditions d'une approche constructive, qui permettra de trouver une solution équilibrée à un problème tous les jours plus aigu.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mai 2001

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 - Pascal Corminboeuf, conseiller d'Etat, 026/305'22'05 (de 15 h 30 à 16 h 30)